



Sandrine POGGI-GONDOUIN Eva GONDOUIN

Notaires Associées

*Successeurs de l'étude MINGALON du 8 rue Miot
Successeurs de Maître Jacques POGGI*

Villa Henri - Impasse Capanelle - B.P. 307 - 20297 BASTIA cedex

PARKING A L'ETUDE

ETUDE FERMEE LE VENDREDI APRES-MIDI ET LE SAMEDI TOUTE LA JOURNEE

Notaires stagiaires

A.GAFFORY
L.LUCIANI
M.BRISSAUD

Collaboratrices

M-N. SPAMPANI
J.DE FOUCAULT
S.VALENCONY

☎ 04 95 31 00 27

☎ 04 95 32 54 83

✉ office.poggigondouin@notaires.fr

Commune de OLMETA DI CAPOCORSO (Haute-Corse)
CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

Etude de Maître Sandrine POGGI-GONDOUIN Eva GONDOUIN
Notaires associées à BASTIA (Haute-Corse) Villa Henri, Impasse Capanelle
Successeur de l'Etude MINGALON du 8 Rue Miot.
Successeur de l'Etude de Maîtres Jacques POGGI & Sandrine POGGI-
GONDOUIN

Suivant acte reçu par Maître Sandrine POGGI-GONDOUIN, notaire associée,
le **19 décembre 2024** il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars
2017, un acte de notoriété constatant une possession répondant aux conditions des
articles 2261 et 2272 du Code civil.

Aux termes dudit acte :

LES REQUERANTS

Monsieur Pierre François CATONI demeurant à VILLE DI
PIETRABUGNO (Haute-Corse) 4 Allée des Oliviers - Cité Comte, divorcé, non
remarié, de Madame Marie Agnès PHILIPPE ANGELINI suivant jugement du
Tribunal judiciaire (anciennement TGI) de BASTIA (Haute-Corse) en date du 25 mai
2004.

Né à BASTIA (Haute-Corse) le 20 octobre 1966.

Madame Catherine Benedetta CATONI demeurant à PIETRACORBARA
(Haute-Corse) Lieudit Presa, divorcée, non remariée, de Monsieur Tristan Ghislain
Christian DURIEUX suivant jugement du Tribunal judiciaire (anciennement TGI) de
BASTIA (Haute-Corse) en date du 14 décembre 2010.

Née à BASTIA (Haute-Corse) le 24 mai 1965.

Conformément à l'Article R.122-5 du Code Monétaire et Financier, l'étude vous informe que pour toutes les opérations supérieures à 3 000 €, les règlements devront nous parvenir uniquement par virement sur le compte ouvert auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, au moins 48 heures avant toute signature. Nos références bancaires vous seront communiquées.

Afin d'assurer les virements qui vous sont destinés, merci de nous adresser également votre RIB **signé** par vos soins.

BENEFICIAIRE DE LA POSSESSION

Madame Maria Benedetta NATALI, veuve, non remariée, de Monsieur Pancito Jules Clément Joseph DAMIANI, demeurant à BASTIA (Haute-Corse), 40 Boulevard Paoli.

Née à YAUCO (PORTO RICO), le 8 mai 1904.

Décédée à PIETRACORBARA (Haute-Corse), le 12 décembre 2003.

DESIGNATION

Sur la commune de **OLMETA DI CAPOCORSO (Haute-Corse)**,
BARICULE .

Une parcelle de terre

Figurant au cadastre sous les références suivantes :

| Sect. | Numéro | Lieudit | Nature | ha | a | ca |
|-------|--------|----------|--------|----|----|----|
| E | 534 | BARICULE | | | 02 | 71 |

Tel que cet immeuble se poursuit et comporte, avec toutes ses aisances, dépendances et immeubles par destination, servitudes et mitoyennetés, tous droits et facultés quelconques, sans exception ni réserve.

POSSESSION

Le BENEFICIAIRE revendique la propriété de l'IMMEUBLE au titre de la prescription acquisitive en application de l'article 2272 du Code civil.

MENTION OBLIGATOIRE

Conformément au premier alinéa de l'article 1 de la loi n°2017-285 du 6 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte notarié de notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire. Il ne peut être contesté que dans un délai de cinq ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière.

Le présent article s'applique aux actes de notoriété dressés et publiés avant le 31 décembre 2027.

Un décret en Conseil d'Etat fixe les conditions d'application du présent article. »

ELECTION DE DOMICILE

Domicile est élu en l'étude indiqué en tête des présentes.

POUR AVIS
Maître Sandrine POGGI-GONDOUIN
Notaire